

LE PARISIEN

Mérobert fissure l'union sacrée contre le projet de décharge géante

Cécile Chevallier | 20 Mai 2015, 21h48



Mérobert, mardi soir. Alain Martin, le maire (avec le micro) de Mérobert, soutient toujours l'ADSE mais estime ne plus pouvoir financer les recours juridiques contre le projet de la Sita Suez d'ouvrir un centre d'enfouissement à Saint-Escobille. (LP/C. CH.)

« L'union fait la force. » Cela a toujours été la devise de l'ADSE, association de défense de la [santé](#) et de l'environnement, qui se bat depuis 13 ans, avec le soutien de nombreux élus de tous les bords [politiques](#), contre un projet de centre d'enfouissement de déchets industriels déposé par la Sita [Suez](#) en 2002.

Une décharge géante à ciel ouvert, où 150 000 t de déchets seraient enfouies chaque année sur le site dit du Bois de l'épreuve à Saint-Escobille, sur une période de dix ans. Sauf que ce mardi soir, lors de l'assemblée générale de l'association qui a rassemblé plus de 300 personnes, « l'union sacrée » a été, pour la première fois, ébranlée : le maire de Mérobert a fait savoir qu'il n'était pas sûr de vouloir encore engager sa commune sur le plan judiciaire et financier.

Tout avait pourtant bien commencé : une salle archi-comble de riverains, d'élus... Et des membres de l'ADSE satisfaits d'avoir dépassé le cap des 1 000 adhérents et plutôt confiants pour l'avenir. « Même si les combats à venir sont très importants, souligne Marie-Josèphe Mazure, présidente de l'association. Le Conseil d'Etat a annulé, en mars dernier, l'arrêt de la cour administrative d'appel de Versailles qui annulait lui-même le projet d'intérêt général pris en 2009 par le préfet pour la décharge. Pour boucler la procédure en appel, nous avons besoin de savoir si toutes les parties impliquées sont encore partantes. »

Les maires voisins et le député proposent une aide financière



Depuis 13 ans, le projet fait l'unanimité contre lui. (LP/G.P)

La chambre interdépartementale d'agriculture avait déjà fait savoir que oui. L'ADSE aussi, bien sûr. Yves Villate, le maire de Saint-Escobille, a confirmé que sa commune « s'associait à nouveau » et avait même engagé un avocat supplémentaire, « spécialiste auprès du Conseil d'Etat ». Alain Martin, maire de Mérobert depuis septembre, prend le micro à son tour. « Je ne sais pas si on va poursuivre sur le plan judiciaire, déclare l'élu, provoquant immédiatement un tollé. Depuis le début, cela a coûté 70 000 € à notre petite commune (NDLR : 567 habitants), c'est beaucoup. Nous avons d'autres dépenses, comme la station d'épuration à remettre en état. On repart de zéro avec cette nouvelle procédure. Et puis, je pense qu'il faut discuter avec la Sita. »

Pour l'assistance, ses déclarations sont vécues comme une trahison. « C'est un vendu, lui, il a été approché par la société », murmure-t-on dans les rangs. La situation devient tellement tendue que Franck Marlin, député-maire (UMP) d'Etampes prend la parole. « Toute position est respectable, Alain est un honnête homme, lance-t-il pour calmer les esprits. Je m'engage à couvrir les frais d'avocat en débloquant ma réserve parlementaire si c'est une question financière. Mais par pitié, il faut rester uni. » Il n'est pas le seul à lui tendre la main : la maire de Chalo-Saint-Mars (SE), Christine Bourreau, a également proposé son aide, ainsi que Christian Schoettl (NC), maire de Janvry et président du syndicat intercommunal des ordures ménagères dans le Hurepoix. « Je conjure le maire de Mérobert car s'il se désiste, ce serait une faille dans laquelle Sita s'engouffrerait, a-t-il plaidé. S'il faut se cotiser, on le fera. » L'ADSE propose alors au maire de venir en conseil municipal expliquer la situation, « il y a sûrement des malentendus, des choses mal comprises ». Mais Alain Martin n'a pas repris le micro pour dire s'il acceptait ces « subventions ». Il a juste précisé que cela ne retirait « en rien le soutien que Mérobert apporte au combat de l'ADSE ».

www.adse-saintescobille.com. L'association dispose également d'une page Facebook et d'un compte Twitter.

LE PARISIEN

Mérobert reste engagé dans la bataille contre la décharge

22 Mai 2015, 17h21



Mérobert, mardi soir. Le maire de Mérobert avait fait part de ses doutes, notamment pour une question d'argent, de poursuivre le combat contre la décharge. **(LP.)**

« L'unité est reconstituée. » Marie-Josèphe Mazure, présidente de l'association de défense de la [santé](#) et de l'environnement (ADSE), est soulagée : le combat contre le projet de la Sita [Suez](#) d'ouvrir à Saint-Escobille un centre d'enfouissement de déchets industriels se poursuivra, avec tous les acteurs de la première heure.

Lors d'une assemblée générale de l'ADSE mardi soir, le maire (SE) Alain Martin avait annoncé que sa commune ne pouvait plus assumer financièrement le coût des procédures judiciaires. Plusieurs élus des communes voisines ont alors proposé leur aide financière au village de 567 habitants. « Le conseil municipal de Mérobert a finalement décidé de continuer à se défendre devant la Cour administrative d'appel de Versailles, l'obstacle [financier](#) étant levé », annonce Marie-Josèphe Mazure.